



Calcul de mon indemnité de licenciement

Par **bernard62122**, le **25/05/2013** à **19:03**

Bonjour

Je viens vers vous afin d'avoir une aide pour calculer mon indemnité de licenciement suite à celui-ci pour inaptitude au poste de travail après un accident de travail.

A savoir que j'ai 7 ans d'anciennetés et un salaire de base de 1370 euros. Si quelqu'un pouvait m'aider ça serai sympa.

D'avance merci[smile28]

Par **DSO**, le **26/05/2013** à **07:09**

Bonjour,

Sauf dispositions plus favorables de votre convention collective:

La base de calcul est la moyenne des 3 derniers mois ou les 12 derniers mois si cela vous est plus favorable.

L'indemnité légale de licenciement dans votre cas est de 2/5ème de mois par année travaillée, soit si la moyenne de votre rémunération est de 1370 €, la somme de 3836 € [(1370 X 2/5) X 7 ans].

En outre vous aurez droit à une indemnité spéciale correspondant au montant de l'indemnité de préavis, qui représentera sauf si vous êtes cadre, 2 mois soit dans votre cas 2740 €.

Cordialement,

DSO

Par **bernard62122**, le **26/05/2013** à **15:31**

Bonjour

Je ne suis pas cadre...Je vous remercie beaucoup et vous souhaite un joyeux dimanche...

Cordialement

Bernard